



TERMES DU CODE DE CONDUITE ET CONDITIONS D'UTILISATION DE L'ECOSTATION DE TETIAROA

I. Questions Générales:

- a. Les utilisateurs de l'Ecostation doivent respecter toutes les lois de la Polynésie française et de leur organisation respective.
- b. Les utilisateurs de l'Ecostation doivent suivre les instructions des employés et/ou agents de TS.
- c. Les utilisateurs de l'Ecostation sont les gardiens de Tetiaroa et sont censés agir en tout temps dans l'intérêt de l'île et conformément à la mission de TS et au Plan de conservation et d'utilisation durable de l'atoll (CASUP).
- d. Les utilisateurs de l'Ecostation doivent maintenir les installations propres. Cela inclut toutes les zones de laboratoire, les espaces communs, les terres autour de l'Ecostation et les logements personnels.
- e. Les utilisateurs de l'Ecostation sont responsables de leurs propres effets personnels. Les chambres d'hébergement doivent être verrouillées lorsqu'elles sont laissées sans surveillance. TS n'assume aucune responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels.
- f. Les chercheurs seront tenus responsables des frais de remplacement ou de réparation de tout bien perdu ou endommagé appartenant à TS, au-delà de l'usure normale, causé par les chercheurs.
- g. Si quelque chose est cassé ou endommagé dans l'Ecostation, les utilisateurs de l'Ecostation sont censés en informer TS dès que possible.
- h. À la fin du séjour d'un utilisateur ou d'un groupe à l'Ecostation, celui-ci dispose de sept jours pour retirer tout équipement ou effets personnels des laboratoires et des logements. Sauf accord contraire, tout équipement ou autres effets laissés derrière seront jetés, et tout coût qui en résultera sera facturé au chercheur ou au groupe de recherche.
- i. L'eau douce n'est pas abondante à Tetiaroa. Les utilisateurs de l'Ecostation sont donc tenus de faire des efforts pour conserver l'eau douce (par exemple, ne pas laisser les robinets ou les douches ouverts).

II. Comportement personnel

- a. Les groupes d'utilisateurs doivent avoir un superviseur sur place responsable du groupe (par exemple, le professeur en charge d'un groupe d'étudiants). Le superviseur est censé régler le comportement des autres membres du groupe.
- b. Les feux ouverts sont interdits à Tetiaroa.
- c. Il est interdit de fumer à l'intérieur de l'Ecostation.
- d. Il est strictement interdit de nourrir la faune sauvage

- e. La tortue verte est une espèce en voie de disparition. Les tortues et leurs sites de nidification doivent être laissés tranquilles en tout temps. Si une tortue de mer ou un nid est trouvé dans une zone dangereuse (c'est-à-dire qu'il est en danger d'être piétiné, etc.), contactez l'Ecostation ou le gestionnaire de l'hôtel dès que possible.
- f. La pêche récréative est strictement interdite.
- g. Les animaux domestiques sont interdits.
- h. Les matériaux biologiques, terrestres et marins, ne doivent pas être endommagés, collectés ou enlevés de Tetiaroa sans autorisation. Laissez les matériaux biologiques (noix de coco, coquillages, coraux, etc.) là où vous les trouvez, car ils peuvent faire partie de projets de recherche en cours.
- i. Jeter des déchets et faire des graffitis n'importe où à Tetiaroa est expressément interdit.
- j. L'ivresse et/ou l'utilisation de substances contrôlées par les chercheurs sur Tetiaroa ne seront pas tolérées.
- k. Les utilisateurs autorisés ne doivent pas amener d'invités non autorisés à Tetiaroa.
- l. Les utilisateurs de l'Ecostation ne peuvent pas trafiquer les sites archéologiques. m. Tous les visiteurs de Tetiaroa sont tenus de porter une crème solaire biodégradable et respectueuse de l'environnement afin de préserver l'écosystème marin de l'atoll.

III. Conduite respectant Le Brando et ses invités

- a. Le Brando a son propre code de conduite. Ces règles sont incorporées pour les chercheurs lorsqu'ils sont sur la propriété de Le Brando ou qu'ils utilisent ses installations.
- b. Les utilisateurs de l'Ecostation auront accès à la buanderie, aux moyens de transport et aux installations de restauration du personnel de Le Brando. Les réparations ou le remplacement des biens de Le Brando causés par les utilisateurs de l'Ecostation seront facturés à ces derniers.
- c. Les utilisateurs de l'Ecostation doivent respecter la vie privée des invités de Le Brando. La photographie, les publications sur les réseaux sociaux et les blogs concernant les invités de l'hôtel sont interdits.
- d. Les utilisateurs de l'Ecostation doivent respecter les biens immobiliers de Le Brando. Ne pas entrer dans les espaces réservés aux invités, y compris les piscines communes et privées et les zones de plage, sans permission.
- e. Les utilisateurs de l'Ecostation peuvent visiter les bars de Le Brando avec l'autorisation de la directrice générale à condition de s'habiller correctement et de maintenir un comportement approprié.
- f. Le bruit doit être réduit au minimum entre 20h et 8h du matin. g. Jouer de la musique sur la plage ou à proximité des installations du Brando est interdit.

Le non-respect de ces conditions par les utilisateurs de l'Ecostation peut entraîner leur expulsion de l'île. Cela peut également compromettre la capacité de tout groupe affilié à revenir à Tetiaroa. Compte tenu de l'importance de l'île, de sa signification culturelle pour le peuple tahitien et de l'interaction continue de TS avec le Brando, nous sommes convaincus que vous trouverez ces conditions raisonnables.

Je, _____, m'engage à respecter le Code de conduite et les conditions d'utilisation de l'Ecostation de la Tetiaroa Society.

Date _____

Nom _____

Signature _____